



Vers un nouveau protocole d'accord avec la Grèce

La déclaration publiée à l'issue du sommet de la zone euro du 12 juillet 2015 souligne la nécessité de rétablir la confiance avec les autorités grecques, condition préalable pour un éventuel accord sur un nouveau programme du Mécanisme européen de stabilité (MES). La Grèce a pris l'engagement de légiférer sans délai sur une première série de mesures, prises en accord avec les institutions. Les plus importantes portent sur une rationalisation du régime de TVA, l'amélioration de la viabilité à long terme du système des retraites, la garantie de la pleine indépendance juridique d'ELSTAT et la mise en œuvre de dispositions pertinentes du traité sur la stabilité, afin qu'une décision puisse être prise pour négocier un protocole d'accord. Pour aboutir à une conclusion positive de ce protocole d'accord, les mesures de réforme présentées par la Grèce doivent être renforcées dans un certain nombre de domaines. Le Sommet de la zone euro a pris note des besoins de financement urgents de la Grèce. L'enveloppe totale d'un nouveau programme éventuel du MES devrait inclure la constitution d'un fonds de réserve de 10 à 25 milliards d'euros pour le secteur bancaire. Une décision doit être prise rapidement sur un nouveau programme pour que les banques puissent rouvrir. Dans le cadre d'un éventuel programme futur du MES, l'Eurogroupe est prêt à envisager des mesures supplémentaires pour faire en sorte que les besoins bruts de financement demeurent à un niveau soutenable. Pour contribuer à soutenir la croissance et la création d'emplois en Grèce, la Commission travaillera étroitement avec les autorités en vue de financer l'activité économique, et fera une proposition visant à augmenter le niveau de préfinancement afin de donner une impulsion immédiate aux investissements.

Le 16 juillet, l'Eurogroupe a salué dans une déclaration l'adoption par le Parlement grec des mesures correspondant aux engagements visés dans la déclaration précitée du Sommet du 12 juillet. Également le 16 juillet, la BCE, prenant acte de ces éléments positifs, a approuvé un relèvement de 900 M€ du montant des liquidités d'urgence (ELA) en faveur des banques grecques.

Déclaration du sommet de la zone euro (12 juillet 2015): <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/07/pdf/20150712-eurosummit-statement-greece/>

Déclaration de l'Eurogroupe sur la Grèce (16 juillet 2015): http://www.consilium.europa.eu/press-releases-pdf/2015/7/40802200889_en.pdf

Conférence de presse de Mario Draghi (16 juillet 2015): <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150716.en.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 16 juillet 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les programmes d'achats d'actifs se poursuivent sans difficultés. Comme nous l'avons expliqué à différentes reprises, nos achats d'actifs, à hauteur de 60 milliards d'euros par mois, devraient être effectués jusque fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. En procédant à son évaluation, le Conseil des gouverneurs suivra sa stratégie de politique monétaire et se focalisera sur les tendances en matière d'inflation et sur les perspectives de stabilité des prix à moyen terme. Les évolutions récentes sur les marchés financiers, qui traduisent en partie un renforcement des incertitudes, n'ont pas altéré l'évaluation du Conseil des gouverneurs allant dans le sens d'une extension de la reprise économique dans la zone euro et d'une remontée progressive des taux d'inflation au cours des prochaines années. L'orientation de la politique monétaire de la BCE demeure accommodante, tandis que les anticipations d'inflation fondées sur les marchés se sont globalement stabilisées ou ont continué de se redresser depuis début juin. Les informations récentes semblent encore indiquer une poursuite de la transmission de nos mesures de politique monétaire sur le coût et la disponibilité du crédit pour les entreprises et les ménages. Nos mesures continuent donc de contribuer à la croissance économique, à une réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une expansion de la monnaie et du crédit. La mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos mesures de politique monétaire ramènera durablement les taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme et renforcera l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

Banque de France

Enquête annuelle de la Banque de France sur le surendettement des ménages en 2014

Selon l'étude, le nombre des dossiers déposés auprès des commissions de surendettement a augmenté de 3,5 % en 2014, à 230 935 cas. Le nombre de dossiers recevables s'est établi à 205 787. La part des personnes seules (divorcés, célibataires ou veufs) demeure majoritaire (64,6 %). Les dettes immobilières représentent 31,3 % de l'endettement global et sont présentes dans 11,8 % des dossiers. Leur montant moyen est d'EUR 106 407. Les dettes à la consommation représentent 45,9 % de l'endettement global.

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/La_Banque_de_France/enquete-typo-surend-menages-2014.pdf

Rapport annuel du Haut Conseil de stabilité financière

Le HSCF présente son rapport annuel en juin 2015. Il aborde la reprise de la croissance en zone euro, les évolutions des marchés financiers face à un environnement macroéconomique encore fragile, mais aussi l'impact des taux d'intérêts bas sur les acteurs et les marchés ainsi que les risques pour la stabilité financière. D'autres aspects sont également abordés tels que le taux d'épargne des ménages français en 2014, la nouvelle progression du taux de marge des entreprises après trois années de baisse, mais aussi l'évolution du secteur bancaire et les transformations engagées face à une rentabilité qui n'est pas revenue à son niveau d'avant la crise.

http://www.economie.gouv.fr/files/hcsf_rapport_annuel_062015.pdf

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Tendances conjoncturelles »

Après avoir été en recul sur les quatre derniers trimestres, l'indicateur du climat des affaires (ICA) se redresse légèrement pour le début de l'année 2015 (+1,1 point). A 76,2 points, il s'établit à présent à 23,4 points mais reste en deçà de sa moyenne de longue période. Ce léger redressement s'explique par la progression notable de la composante prévisionnelle (+3,3 points), traduisant des anticipations plus favorables des chefs d'entreprise. Le redressement de l'ICA est limité en raison de la composante passée. Cette dernière reste en retrait (-2,3 points contre -3,4 au quatrième trimestre 2014), compte tenu de l'opinion défavorable des chefs d'entreprise sur l'évolution de leurs effectifs, mais également de leur trésorerie et de leur activité. Malgré la baisse de l'activité, les perspectives d'investissement à un an se rapprochent de leur moyenne de longue période. L'investissement des entreprises pour sa part recule de nouveau sur le premier trimestre de l'année. Ce contexte en demi-teinte est associé notamment à une dégradation sur le marché du travail avec une progression du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Dans un contexte de faible inflation, la consommation des ménages progresse, mais affiche des signes de fragilité.



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1er juillet 2015, le prix de vente au détail des carburants à 1,69 €/litre pour l'essence (+3 centimes) et 1,41 €/litre pour le gazole (-3 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est arrêté à 18,23 € contre 19,08 € en juin, soit une baisse de 85 centimes.

Prix à la consommation

En mai 2015, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont en hausse (+0,3 %), après avoir été stables lors du mois précédent (+0,0 %). Cette augmentation trouve son origine dans l'accroissement des prix des services (+0,4 %) et de l'énergie (+0,8 %). Sur un an, l'inflation reste stable, malgré une augmentation des prix dans certains secteurs et la stabilité de ceux des produits manufacturés (0,0 %). Pour les autres DFA, les valeurs enregistrées sont supérieures à celles constatées pour la Guyane (+0,6 % en Martinique et en Guadeloupe). L'inflation pour la France entière a augmenté de 0,3 % en rythme annuel, tout comme pour la Réunion qui enregistre une légère hausse (+0,2 %).

BTP

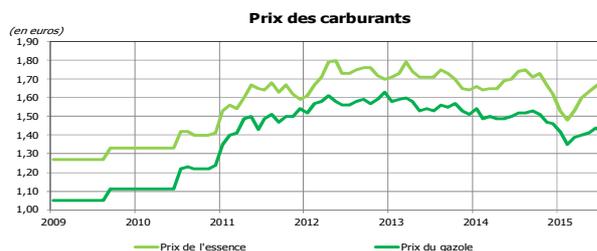
Pour sortir de la crise du secteur du BTP qui frappe la Guyane depuis près de deux ans, différentes mesures ont été programmées dont certaines ont déjà été mises en œuvre. En effet, le lancement du processus de création d'une opération d'intérêt national (OIN) en Guyane en 2016 a été acté avec l'arrivée d'une mission dès juillet ayant vocation à préparer le projet de décret en Conseil d'État. Ce dispositif va élargir les compétences de l'État en matière d'urbanisme. Les discussions avec le Préfet ont également abouti à l'augmentation de la Ligne budgétaire unique (LBU) passant de 14 à 30 millions d'euros (+16 millions d'euros), ainsi qu'au déblocage administratifs de plusieurs chantiers en cours. Cette évolution significative de la LBU permettra la construction de plusieurs centaines de logements sociaux.

Aides publiques à l'emploi

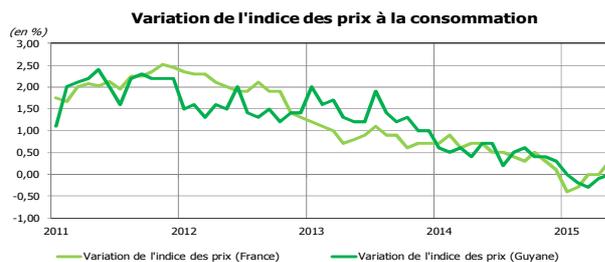
L'Insee a publié, fin juin, une étude sur les aides publiques à l'emploi sur la période de 2007 à 2012. Celles-ci ont bénéficié à quelques 940 entreprises du secteur privé implantées en Guyane. Toutefois, l'évaluation de l'Insee ne permet pas de connaître précisément le nombre d'emplois que ces aides ont contribué à créer sur cette période. Il en ressort que les trois quarts des aides publiques à l'emploi sont destinées à des structures ayant « au moins un salarié », et 20 % à celles de « 10 salariés ou plus » (représentant 3 % des entreprises de Guyane). Les structures de taille plus modérée (entreprises sans salarié représentant 80 % du tissu des entreprises du département) perçoivent 14,3 % de ce type d'aides. Les aides directes (non remboursables, finançant les dépenses de fonctionnement et de développement) sont octroyées à hauteur de 31,4 % aux entreprises sans salariés, de 34,9 % à celles de moins de 10 salariés et 33,7 % pour celles avec plus de 10 salariés. Les aides au financement (garanties publiques facilitant l'accès aux emprunts bancaires) sont davantage concentrées au niveau des structures de moins de 10 salariés (51 % des aides, contre 30 % pour les entreprises sans salarié, et 19 % pour celles avec plus de 10 salariés). En outre, la répartition des aides selon le secteur d'activité est différente : le commerce et l'industrie sont ceux qui bénéficient de la part la plus significative, puis viennent l'hébergement, la construction et les activités scientifiques.

Emploi

Selon la dernière enquête emploi de l'Insee (parue fin juin), le taux de chômage s'établit à 22,3 % en 2014, plaçant ainsi la Guyane derrière la France hexagonale (9,9 %) et entre la Martinique (19,4 %) et la Guadeloupe (23,7 %). Les jeunes et les femmes demeurent les plus touchés par le chômage avec 40 % chez les moins de 25 ans et 28,5 % pour les femmes contre 16,9 % chez les hommes.



Source : Prefecture



Source : Insee

Bilan économique de la Guyane

L'Insee a publié son bilan économique 2014 sur le département de la Guyane. Ce bilan élaboré pour l'ensemble des régions françaises, dresse un état des lieux de l'économie autour de six thèmes communs à toutes les régions, enrichi de développements liés aux spécificités sectorielles régionales. L'activité guyanaise est en recul, résultant notamment d'une baisse de la commande publique affectant directement le secteur de la construction et d'un niveau élevé du chômage. Néanmoins, il est observé une baisse du chômage chez les moins de 25 ans, une progression des investissements des entreprises et des ménages et une activité spatiale très favorable. L'analyse de l'Insee laisse entrevoir une relance de l'activité économique, malgré une incertitude au niveau de l'investissement des entreprises.

Spatial

Le 22 juin 2015, Vega a lancé avec succès, depuis le Centre spatial guyanais, Sentinel-2A, le deuxième satellite du programme d'observation de la Terre (Copernicus). Il s'agissait du cinquième succès du lanceur depuis son premier lancement en 2012 et du second vol de l'année 2015. En parallèle, Ariespace a été sélectionnée par la société britannique OneWeb pour le déploiement de sa constellation de 900 satellites destinée à donner l'accès à l'internet haut débit et de faible latence, à un prix abordable sur l'ensemble de la planète. L'agence fédérale spatiale russe (Roskosmos) a signé un contrat avec Ariespace et OneWeb portant sur 21 mises en orbite de 672 satellites envoyés par Soyouz depuis le centre spatial de Kourou et le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan). Le contrat prévoit en option, 5 lancements Soyouz supplémentaires et 3 d'Ariane 6, le futur lanceur dont l'entrée en service est prévue à l'horizon 2020. Les satellites seront fabriqués par la société Airbus Defence and Space.

ACTUALITES RÉGIONALES

Enjeux pétroliers régionaux

A la suite de la découverte de 269 blocs de pétrole en 2006 au large de Rio de Janeiro, le Brésil offre la possibilité à des investisseurs étrangers de pouvoir entrer sur le marché brésilien avec une vente aux enchères. Dans le même temps, la vente de 14 blocs d'exploitation au large de l'Etat d'Amapa, conduit le gouverneur à se mobiliser pour le développement du secteur pétrolier dans sa région. Cette opération représente pour cette région une opportunité de développement des filières industrielles, des retombées fiscales importantes et à la clef de nombreuses créations d'emplois. Cette opportunité doit s'accompagner par la mise en place d'infrastructures, d'une amélioration du cadre institutionnel et législatif pour favoriser le développement local et permettre ainsi d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs.

A environ 220 km au large des côtes du Guyana, un gisement de pétrole de 1,5 milliard de barils a été identifié. Cette découverte remet sur le devant de la scène le problème du tracé de la frontière entre le Guyana et le Venezuela. En effet, ces deux pays s'opposent depuis plusieurs années sur la délimitation de leur territoire et ce différend frontalier pourrait être arbitré par l'ONU.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

INDICATEURS MACROECONOMIQUES	Sur le mois		Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
PRDX	↑		Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Mai-15 Juil-15	127,5 1,69	[0,3%] [1,8%]	[0,0%] [-2,9%]	Insee Préfecture/Dieccte
	↓		Prix administré du litre d'essence	Mai-15 Juil-15	22 937 8 083	[-0,5%] [-2,8%]	[6,2%] [1,2%]	Pôle emploi Pôle Emploi
MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓		Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Mai-15 Mars-15	19 125 11,0 M€	[-0,1%] [2,7%]	[11,9%] [18,0%]	Caf Caf
	↓		Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Juin-15 Cumul	64,8 M€		[15,6%]	
	↓		Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Juin-15 Cumul	11,0 M€		[18,0%] [15,6%]	Caf Caf
	↑		Prestations nettes versées (1)	Juin-15 Cumul	64,8 M€		[15,6%]	
CONSUMMATION	↓		Importations de biens de consommation (BC) (2)	Avr-15 Cumul	15,3 M€ 55,4 M€	-2,6%	-6,2%	Douanes
	↓		Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Mai-15 Cumul	266 1 600	-6,1%	-12,3%	Somafi
							2,0%	
INVESTISSEMENT	↑		Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Avr-15 Cumul	34,5 M€ 119,9 M€	10,7%	-6,5%	Douanes
	↓		Ventes de véhicules utilitaires	Mai-15 Cumul	68 361	-17,6%	-14,7%	Somafi
							-8,0%	
COMMERCE EXTERIEUR	↓		Exportations (2)	Avr-15 Cumul	10,4 M€ 40,3 M€	-18,4%	-52,5%	Douanes
	↓		Importations (2)	Avr-15 Cumul	100,4 M€ 382,7 M€	-4,4%	-27,9%	Douanes
							-30,5%	

INDICATEURS SECTORIELS	Sur le mois		Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
SPATIAL			Tirs effectués Satellites lancés	Cumul à Juil-15 Cumul à Juil-15	6 tirs (3 Ariane 5, 1 Soyouz, 2 Vega) 10 satellites		5 tirs à Juil-14 10 satellites	Ariespace
BTP	↓		Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Mai-15 Cumul	5 188 tonnes 28 706 tonnes	-4,4%	-23,3%	Ciments guyanais
INDUSTRIE	↓		Exportations d'or en volume (2)	Avr-15 Cumul	129 kilos 356 kilos	-11,3%	-33,5%	Douanes
	↓		Exportations d'or en valeur (2)	Avr-15 Cumul	4,5 M€ 11,8 M€	-4,3%	-31,4%	Douanes
	↓		Cours de l'once d'or	Juin-15	1 181,88 \$	[-1,4%]	[-7,6%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	↓		Exportations de crevettes (2)	Avr-15 Cumul	65 tonnes 176 tonnes	-0,3%	128,0%	Douanes
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓		Exportations de poissons (2)	Avr-15 Cumul	66 tonnes 310 tonnes	-27,4%	-23,4%	Douanes
							1,2%	
TOURISME	↑		Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Mai-15 Cumul	37 198 173 929	5,9%	9,6%	CCIRG

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisibles pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2015 - JORF du 27/12/2014

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)				
		Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,06%	1,00%	1,00%	1,50%	2,00%	0,75%
Autres cas :	0,93%				* hors prime d'Etat	

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0500%	-0,0270%	-0,0800%	-0,0600%	-0,0640%	-0,0140%	0,0500%	0,1640%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

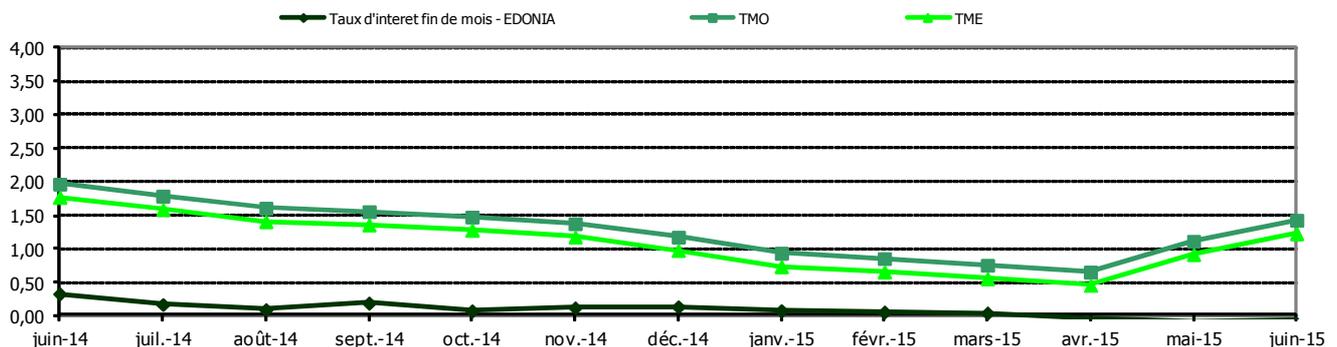
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
0,56%	0,46%	0,92%	1,23%	0,76%	0,66%	1,12%	1,43%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2015)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,13%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,45%
Prêts à taux variable	3,76%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,81%
Prêts-relais	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,45%
Autres prêts		Découverts en compte	13,24%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,04%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,52%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,83%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	8,48%	Découverts en compte	13,24%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

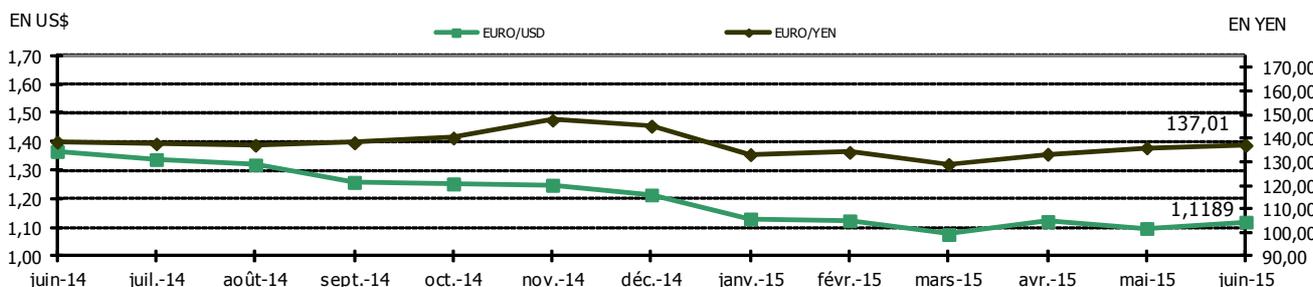
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1189	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,6416	EURO/SRD (Surinam)	3,765
EURO/JPY (Japon)	137,0100	EURO/BWP (Botswana)	10,9983	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9963
EURO/CAD (Canada)	1,3839	EURO/SCR (Seychelles)	14,6889	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,2847
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7114	EURO/MUR (Maurice)	38,9783	EURO/BBD (La Barbade)	2,2305
EURO/SGD (Singapour)	1,5068	EURO/BRL (Brésil)	3,4699	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,0908
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6740	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,0172	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3593,8122	EURO/XCD (Dominique)	3,0111	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	